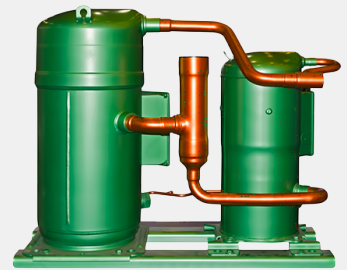


EVALFF

PRÉSENTIEL

Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (EXAMEN)



Objectif

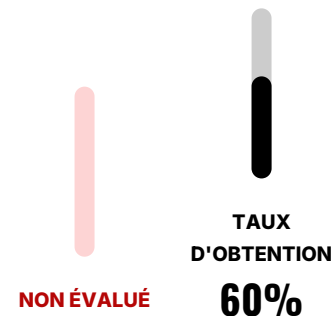
Évaluer les compétences des personnels d'intervention sur les équipements frigorifiques conformément aux articles du code de l'environnement en vigueur.

La durée des épreuves est en fonction de la catégorie choisie :

catégorie I	opérations sur des équipements de toute masse en fluide frigorigène	THÉORIE : 1h00 PRATIQUE : 2h30	3h30
catégorie II	opérations sur des équipements contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène	THÉORIE : 1h00 PRATIQUE : 2h30	3h30
catégorie III	opérations de récupération des fluides frigorigènes seulement (moins de 2 kg)	THÉORIE : 1h00 PRATIQUE : 1h00	2h00
catégorie IV	opérations de contrôle d'étanchéité seulement	THÉORIE : 1h00 PRATIQUE : 1h00	2h00

Public

 Durée : 1 jour - 3 heures



Présentiel

 Calendrier

27 mars 2025 (COSTIC 78)

22 mai 2025 (COSTIC 78)

26 juin 2025 (COSTIC 78)

30 octobre 2025 (COSTIC 78)

27 novembre 2025 (COSTIC 78)

 Lieu de formation

COSTIC 78

Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 78 (Les Yvelines)

 Prix

420€ (HT)

Toute personne intervenant sur un circuit frigorifique lors d'une opération de mise en service ou de maintenance d'une machine frigorifique.

Chaque candidat doit s'inscrire à une des catégories :

- ✔ Catégorie I : opérations sur des équipements de toute masse en fluide frigorigène
- ✔ Catégorie II : opérations sur des équipements contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène
- ✔ Catégorie III : opérations de récupération des fluides frigorigènes seulement (moins de 2 kg)
- ✔ Catégorie IV : opérations de contrôle d'étanchéité seulement

Pré-requis

Connaissances indispensables sur la mise en service, la maintenance des équipements frigorifiques et la récupération des fluides frigorigènes. L'évaluateur se réserve le droit d'arrêter l'épreuve d'un candidat qui n'agirait pas en sécurité pour lui ou les équipements.

La préparation à l'examen (E10) est nécessaire pour s'assurer des connaissances du stagiaire.

Moyens pédagogiques

Chaque candidat devra se munir de ses propres équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, lunettes, vêtements adaptés...) et d'une pièce d'identité.

Modalités d'évaluation

Pour obtenir son attestation d'aptitude, le candidat devra réussir l'évaluation théorique et l'évaluation pratique. En cas de réussite, l'attestation d'aptitude est envoyée sous un délai maximum de 1 mois. L'évaluation comprend 2 épreuves : une théorique sous forme d'un questionnaire à choix multiples (passée sur un ordinateur) et une pratique sur les équipements frigorifiques développés par le COSTIC.

Le COSTIC est un organisme évaluateur certifié par Bureau Veritas Certification.

